

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 15 novembre 2021 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac.

Sont présents : M^{me} Lise Roy Guillemette, mairesse
M. Éric Roberge, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M. Éric Senécal, conseiller siège numéro 3
M^{me} Sylvie Brouillette Éthier, conseillère siège numéro 4
M. Michel Boucher, conseiller siège numéro 5
M^{me} Diane Moody, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives. Nicole Léveill , directrice g n rale et secr taire-tr sori re, fait fonction de secr taire.

2021-11-152 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est propos  par R jean Lahaie, appuy  par  ric Roberge et unanimement r solu, d'adopter l'ordre du jour tel que pr sent , avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2021-11-153 **Approbation du proc s-verbal de la s ance du 4 octobre 2021**

Consid rant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont pr alablement pris connaissance du proc s-verbal de la s ance ordinaire tenue le 4 octobre 2021;

En cons quence, il est propos  par R jean Lahaie, appuy  par Diane Moody et unanimement r solu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2021-11-154 **Nomination des d l gu s du Conseil municipal de Trois-Rives sur le conseil d'administration de la R gie intermunicipale d'incendie de la Vall e du Saint-Maurice**

Consid rant que suite   l' lection g n rale municipale 2021, une mise   jour des d l gu s du Conseil municipal de Trois-Rives sur le conseil d'administration de la R gie intermunicipale d'incendie de la Vall e du Saint-Maurice doit  tre faite;

En cons quence, il est propos  par  ric Sen cal, appuy  par Sylvie Brouillette  thier et unanimement r solu, de nommer Lise Roy Guillemette, mairesse et R jean Lahaie, conseiller, d l gu s du Conseil municipal de Trois-Rives sur le conseil d'administration de la R gie intermunicipale d'incendie de la Vall e du Saint-Maurice.

2021-11-155 **Réaménagement des postes du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Trois-Rives suite à l'élection générale municipale 2021**

Considérant que le règlement municipal de Trois-Rives adopté le 4 mars 1996, portant le numéro 3-96 et intitulé *Règlement relatif à la création d'un comité consultatif d'urbanisme*, stipule que ce dernier doit être composé de deux membres du conseil municipal et de cinq résidents de la municipalité non élus;

Considérant que Réjean Lahaie, avait été nommé en mars 2020 jusqu'en mars 2022 au siège numéro 1 du CCU en tant que membre du conseil municipal et en janvier 2021 président du CCU;

Considérant que Lise Roy Guillemette avait été nommée en mars 2021 jusqu'en mars 2023 au siège numéro 2 du CCU comme membre du conseil municipal;

Considérant que Michel Boucher, avait été nommé en mars 2021 jusqu'en mars 2023 au siège numéro 6 du CCU comme résident non élu;

Considérant qu'il y a lieu de réaménager ces postes pour tenir compte du résultat de la dernière élection générale municipale 2021;

En conséquence, il est proposé par Éric Sénécal appuyé par Réjean Lahaie et unaniment résolu, de nommer les personnes suivantes sur le CCU :

- Michel Boucher élu municipal au siège numéro 1;
- Éric Roberge élu municipal au siège numéro 2;

Il est aussi unaniment résolu de nommer Michel Boucher président du CCU pour remplacer Réjean Lahaie, et de rechercher une personne comme résident non élu pour combler le siège numéro 6.

2021-11-156 **Représentants de Mis-Mek-Communautaire pour Trois-Rives**

Considérant que suite à l'élection générale municipale 2021, une mise à jour des représentants de la municipalité de Trois-Rives au sein de l'organisme Mis-Mek-Communautaire est à faire;

En conséquence, il est proposé par Diane Moody, appuyée par Eric Sénécal et unaniment résolu, de nommer Lise Roy Guillemette, mairesse et Sylvie Brouillette Éthier, conseillère, pour faire partie du conseil d'administration de Mis-Mek-Communautaire.

2021-11-157 **Programme de subvention au Transport adapté**

Considérant que les modalités 2021 du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) ont été rendues disponibles sur le site Internet du ministère des Transports (MTQ) le 29 juin 2021 alors que plus de 6 mois de l'année se soient écoulés;

Considérant que ces nouvelles modalités aient été rendues disponibles alors que les budgets des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées aient été adoptés depuis l'automne 2020;

Considérant que les modalités du PSTA ont été changées sans consultation des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées;

Considérant que ces nouvelles modalités du PSTA demandent la préparation de nouveaux documents en pleine campagne électorale municipale;

Considérant que bon nombre des nouvelles informations demandées sont déjà transmises au MTQ par le biais du Système d'information stratégique et statistique en transport adapté (STA);

Considérant que les organismes de transport adapté, les MRC et les municipalités ont toujours été des partenaires avec le ministère en matière de transport adapté;

Considérant que l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec a soumis au cabinet du ministre des Transports une série d'enjeux quant aux nouvelles modalités du PSTA et qu'à ce jour, peu de réponses ont été fournies;

Considérant que les analystes responsables de l'application de ce programme sont peu accessibles et que, pour la plupart, ils ne sont pas en mesure de répondre aux questions posées sur le programme ou que les suivis de courriels soient faits tardivement ou complètement absent;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Diane Moody et unanimement résolu:

- De signifier au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité de Trois-Rives face aux modalités 2021 du PSTA;
- De signifier au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité de Trois-Rives face à la gestion désordonnée par le MTQ du PSTA;
- De demander au ministère des Transports une meilleure collaboration avec le milieu municipal et les organismes de transport dans la gestion du Programme de subvention au transport adapté;
- De transmettre copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à la députée du comté de Laviolette, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et à l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

2021-11-158

Programme d'aide au développement collectif (PADC)

Considérant qu'en date du 1^{er} novembre 2021, les modalités 2021 du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) ne sont toujours pas disponibles;

Considérant que les organismes de transport et le milieu municipal a, malgré l'absence de modalités, maintenu les services partout au Québec depuis le début 2021;

Considérant que la non-disponibilité des modalités du PADTC plusieurs mois après le début de l'année retarde la mise en place de projets porteurs pour les régions et rend l'avenir incertain pour ces services;

Considérant que sans programme, le milieu municipal est seul à subventionner et supporter le transport collectif;

Considérant qu'en l'absence de programme, le milieu municipal doit avancer des sommes d'argent considérables pour maintenir les services;

Considérant que le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs audacieux dans sa Politique de mobilité durable 2030 et que sans subvention gouvernementale, l'atteinte de ces objectifs est impossible;

Il est proposé par Michel Boucher, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu:

- De signifier au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité de Trois-Rives quant aux retards importants de disponibilité des modalités du PADTC, et ce, depuis plusieurs années;
- D'informer le ministère des Transports que sans des subventions gouvernementales prévisibles, le développement de services en région est difficile et l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable 2030 inatteignable;
- De demander au ministère des Transports de rendre disponibles sans délai les modalités du PADTC 2021 et pour au moins les cinq (5) prochaines années;
- De transmettre copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à la députée du comté de Laviolette, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et à l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

- 2021-11-159 **Reconduction du contrat d'enlèvement des ordures**
- Considérant que le contrat collectif d'enlèvement des ordures prend fin le 31 décembre 2021 mais que les municipalités qui l'ont ratifié ont l'option de le reconduire pour deux ans;
- En conséquence, il est proposé par Éric Roberge, appuyé par Diane Moody et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives retienne cette option aux montants de 45 484,76 \$ pour 2022 et 46 849,30 \$ pour 2023, tel qu'énoncé dans la résolution municipale numéro 2018-11-172.
- 2021-11-160 **Déneigement chemin de l'Anse 2021-2022**
- Sur la proposition de Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accepte la soumission des Gestions N.A. Carrier de La Tuque, relative au déneigement 2021-2022 du chemin de l'Anse, pour la somme de 6 500 \$, sur une longueur de 2 kilomètres, et autorise la mairesse et la directrice générale à signer ce contrat.
- 2021-11-161 **Demande du Service des loisirs Mékinac inc. – Noël 2021 pour les enfants**
- Considérant la demande du Service des loisirs Mékinac inc. (SLM) à l'effet que la Municipalité fournisse, comme par les années passées, un montant pour chaque enfant de Saint-Joseph-de-Mékinac, en guise de participation financière à l'achat d'une carte-cadeau de 40 \$ à l'occasion de Noël;
- En conséquence, il est proposé par Éric Senécal, appuyé par Diane Moody et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives autorise le versement de 150 \$ au SLM, ce qui représente 10 \$ par enfant.
- 2021-11-162 **Cadeaux de Noël à certaines personnes œuvrant au sein de la municipalité de Trois-Rives**
- Il est proposé par Éric Roberge, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu, d'offrir un cadeau d'une valeur approximative de 30 \$ pour Noël 2021, aux bénévoles de la municipalité œuvrant au sein du comité de la bibliothèque, aux membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), aux pompiers et premiers répondants de Trois-Rives ainsi qu'à Michel Roy, qui compacte le papier dans les bacs de récupération.
- 2021-11-163 **Demande d'officialisation d'un nom de chemin privé**
- Considérant que le nom *Chemin Lacombe* a été proposé pour nommer un chemin privé construit sur le terrain d'un propriétaire;

En conséquence, il est proposé par Éric Senécal, appuyé par Sylvie Brouillette Éthier et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives atteste ce nom et demande à la Commission de toponymie du Québec de l'officialiser.

2021-11-164 **Soumission de Spectralite/Signoplus pour deux panneaux**

Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Spectralite/Signoplus au montant de 1 006,80 \$, relative à la confection de deux panneaux indiquant certains lacs et chemins, incluant leurs accessoires d'installation.

2021-11-165 **Déneigement et entretien des conteneurs à déchets et à récupération sur le chemin du Lac-Mékinac – Saison 2021-2022**

Considérant que la Municipalité doit voir à la propreté du site où sont installés, sur le chemin du Lac-Mékinac, des conteneurs à récupération et à déchets ainsi qu'au déneigement des couvercles de ces derniers;

Considérant que Claude Trudel est prêt à effectuer ce travail au coût de 450 \$ pour la saison 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par Diane Moody, appuyée par Sylvie Brouillette Éthier et unanimement résolu, d'accepter cette proposition.

2021-11-166 **Consultation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sur un projet d'enfouissement d'un câble de fibre optique et d'une ligne électrique servant à alimenter une tour de télécommunication**

Considérant que la Direction régionale de la Mauricie et de Lanaudière du MERN procède actuellement à l'analyse d'une demande d'utilisation du territoire public sur un projet d'enfouissement d'un câble de fibre optique et d'une ligne électrique servant à alimenter une tour de télécommunication sur le territoire de Trois-Rives dans le secteur du lac du Missionnaire;

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance du plan joint à cette demande qui a été modifié, lequel porte le numéro de dossier 2054-21-904;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie appuyé par Sylvie Brouillette Éthier et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives informe la Direction régionale de la Mauricie et de Lanaudière du MERN, qu'il n'a aucune objection à la réalisation de ce projet.

2021-11-167 **Mandat à un arpenteur géomètre**

Considérant que la Municipalité de Trois-Rives veut se départir d'un segment abandonné du chemin du Lac-Mékinac faisant partie du lot 4 873 640, qui l'avait été pour redresser une courbe dangereuse;

Considérant que ce segment doit être divisé en deux parties afin de pouvoir les vendre aux deux propriétaires des terrains qui le bordent;

Considérant que le Service de l'évaluation de la MRC de Mékinac évalue cette section de chemin abandonnée à 600 \$;

En conséquence, il est proposé par Michel Boucher, appuyé par Diane Moody et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives :

- Demande à Louis Moffet, arpenteur géomètre, de séparer en deux lots distincts le segment de chemin en question, afin qu'ils puissent être clairement décrits dans des actes de vente notariés;
- Accepte de vendre chacune des subdivisions créées, aux propriétaires des lots adjacents soit madame Diane Richard et monsieur Claude Trudel, pour un montant de 300 \$ et conditionnellement à ce qu'ils acquittent les frais des actes notariés respectifs;
- Autorise la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à la création des lots et aux contrats de vente de ces terrains.

2021-11-168 **Consultation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sur une demande d'utilisation du territoire public en vue de la construction d'un escalier d'accès au lac du Missionnaire**

Considérant que la Direction régionale de la Mauricie et de Lanaudière du MERN procède actuellement à l'analyse d'une demande d'utilisation du territoire public visant à aménager un escalier d'accès en bordure du lac du Missionnaire afin d'accéder au quai communautaire (bail 407721-00-000);

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance du plan joint à cette demande lequel porte le numéro de dossier 2084-21-904;

En conséquence, il est proposé par Éric Sénécal appuyé par Michel Boucher et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives informe la Direction régionale de la Mauricie et de Lanaudière du MERN, qu'il n'a aucune objection à la réalisation de ce projet.

2021-11-169 **Nomination de Laurence-Gabriel D. Boucher comme inspecteur adjoint en bâtiment et environnement**

Il est proposé par Michel Boucher, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu de nommer Laurence-Gabriel D. Boucher comme inspecteur adjoint en bâtiment et environnement de la municipalité.

2021-11-170 **Nomination d'un maire suppléant**

Considérant qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par Michel Boucher, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu de nommer Sylvie Brouillette Éthier, mairesse suppléante.

2021-11-171 **Déclarations des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil municipal**

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les déclarations des intérêts pécuniaires des élus suivants sont ici déposées :

Lise Roy Guillemette, mairesse
Éric Roberge, conseiller siège numéro 1
Éric Senécal, conseiller siège numéro 3
Sylvie Brouillette Éthier, conseillère siège numéro 4
Michel Boucher, conseiller siège numéro 5
Diane Moody, conseillère siège numéro 6

Éric Roberge propose, appuyé par Diane Moody et il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du Conseil savoir :

- D'Erika Desjardins-Dufresne, directrice générale à la Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui nous informe avoir approuvé la proportion médiane (90 %) et le facteur comparatif (1,11) du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice financier 2022.

- D'André Bergeron, vice-président du Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de Mékinac (COOP), qui fait parvenir à la Municipalité la facture qu'elle a reçue d'AddÉnergie totalisant 862,31 \$ relative au service de gestion d'équipement pour trois ans, de la borne de recharge pour véhicules électriques installée à la Coopérative.

Il souligne que selon l'entente verbale initiale entre la COOP et la Municipalité, il avait été décidé d'installer cette borne à la COOP pour des raisons d'accès et de visibilité et que la Municipalité rembourserait ces frais à la COOP sur présentation de facture et que c'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration de la COOP demande à la Municipalité son remboursement.

- De Myriam Mongrain, copropriétaire du 300 route du 4^e rang qui fait suite à une requête concernant des travaux d'entretien sur cette route, faite auprès de M^{me} Lise Roy et M. Éric Roberge, en prévision de la saison hivernale, afin de rendre possible le déneigement de ce chemin par mesure de sécurité et d'assurances.

2021-11-172 Sur la proposition de Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 26 577,33 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Semaine du 26 sept., 3, 10 et 17 octobre	10 359,12
Salaire urbanisme et zonage	Semaine du 26 sept., 3, 10 et 17 octobre	1 043,04
Nancy Parisella	Service de conciergerie - octobre	1 050,00
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation octobre	1 176,68
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation octobre	352,41
Caroline Naud	Rémunération et allocation octobre	402,41
Ninon Fortier	Rémunération et allocation octobre	402,41
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation octobre	402,41
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation octobre	908,42
ADN Communication	Application WEB Alertes municipales sept.	30,93
CRSBP Centre-Mauricie	Fournitures de bibliothèque	56,62
Buromobil	Location toilette au parc du Presbytère	143,72
Hydro-Québec	Éclairage public	508,76
Novexco	Fournitures de bureau	56,55
Xérox Canada ltée	Photocopies	205,69
Jean-Marie Grenier	Remboursement de taxes suite à mise à jour	37,54
Marcel Lapointe	Remboursement de taxes suite à mise à jour	19,56
Succ. Yvon Paquin	Remboursement de taxes suite à mise à jour	173,66

Victoria Lastochkina	Remboursement de taxes suite à mise à jour	24,92
Pourvoirie Club Hosanna	Remboursement de taxes suite à mise à jour	102,16
Goforest	Remboursement de taxes suite à mise à jour	421,78
Thérèse Mongrain	Remboursement de taxes suite à mise à jour	212,36
Ministre du Revenu	Retenues et cotisations prov. + CSST oct.	6 822,38
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	37,63
Télébec Ltée	Service téléphonique	124,30
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Assurance La Capitale	Assurances collectives novembre	1 282,87
Danielle Lemay	Salaire élection du 31 octobre 2021	195,00

2021-11-173 Sur la proposition de Réjean Lahaie appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2021-11-174 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Diane Moody, appuyée par Sylvie Brouillette Éthier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 15 novembre 2021 totalisant 54 818,48 \$.

Télécommunications Xittel inc	Service téléphonique	36,11
Service Cité Propre inc.	Collecte et transport ordures octobre	6 347,07
	Coût des conteneurs	
FM Formules Municipales	Fournitures pour les élections	850,26
Novexco	Fournitures de bureau	186,16
Bad Boy Design	Bulletins de vote	1 379,70
Christian Auclair	Achat et pose robinet cuisine bureau mun.	
	Ménage terrain hôtel de ville saison 2021	2 647,61
Multi-Service Paul Guillemette	Débroussaillage patinoire, ch.de la Rivière, achat de matériaux et fabrication	
	panneau secteur du lac Mékinac	2 027,51
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
ADN Communication	Application WEB Alertes municipales oct.	30,93
Buromobil	Location toilette au parc du Presbytère et retour	141,88
Hydro-Québec	Éclairage public	525,65
Johanne Doucet (Wayfair)	Chariot pour livre à la bibliothèque	401,44
Infotek Mékinac	Cartouches d'encre	91,96
Fleuriste Marie-Chantal	Fleurs - Condoléances	68,99
Moisson Mauricie	Demande de financement	19,20
Fondation des maladies du cœur	Don en guise de condoléances	60,00
Ass. Cancer de l'Est du Québec	Don en guise de condoléances	60,00
Claude Trudel	Travail à l'écocentre octobre	215,80
Marie-Josée Jean	Frais de déplacement	72,00

Sylvie Beaulieu	Frais de déplacement	109,44
Réjean Lahaie	Frais de déplacement octobre	13,44
Ninon Fortier	Frais de déplacement octobre	24,96
Gilles Rousseau	Nettoyage du site de pneus à l'écocentre	400,00
Hebdo Mékinac	Avis dépôt du rôle d'évaluation	527,74
Salaires élections 2021	Révision liste électorale, vote par anticipation et scrutin du 7 novembre	3 624,30
Fleuriste Harrisson	Fleurs - Condoléances	78,18
Grégoire Richard	Collecte des ordures des lacs 6 ^e de 6 vers.	2 000,00
Coop. de solidarité de Mékinac	Produits d'entretien et divers	52,29
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie+conteneurs écocentre	32 089,00
Ghislaine Francoeur	Entretien estivale du parc Grande-Anse	175,00
Petite caisse	Cadenas, batterie et cartes de sympathie	176,95
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement	92,16
Xerox	Photocopies	275,50

Paiement préautorisé

Régime retraite des employés	Cotisations régime août	1 984,13
------------------------------	-------------------------	----------

2021-11-175 Frais de gestion et d'entretien de la borne de recharge pour véhicules électriques installée à la Coopérative de solidarité de Mékinac

Considérant la demande de la Coopérative de solidarité de Mékinac à l'effet que la Municipalité lui rembourse les frais de gestion et d'entretien de la borne de recharge pour véhicules électriques s'élevant à 862,31 \$, taxes incluses, couvrant la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2023;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Éric Senécal et unanimement résolu, d'acquiescer à cette demande.

2021-11-176 Fête de Noël 2021 à la bibliothèque municipale

Considérant que la responsable de la bibliothèque municipale de Trois-Rives, Johanne Lemay, demande à la Municipalité un budget de 120 \$ pour souligner la fête de Noël à la bibliothèque incluant friandises et cadeaux aux abonnés;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accepte cette demande.

2021-11-177 **Demande au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)**

Sur la proposition de Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Diane Moody il est unanimement résolu, de demander au MERN de consulter la Municipalité de Trois-Rives dans l'éventualité où des demandes de changement (ajout de quais, agrandissement...) lui étaient adressées quant à l'exploitation du camping du lac du Missionnaire par le Service des loisirs Mékinac inc.

2021-11-178 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Diane Moody appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.